

# Mise à l'enquête publique

Conformément à la loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions du 2 décembre 2008, le bureau G. Marchand Architectes Sàrl, Rue du Petit-St-Jean 5, 1003 Lausanne, met à l'enquête publique

**du 23 mars 2024 au 20 avril 2024**  
**(le délai ne court pas du 24 mars 2024 au 7 avril 2024 inclusivement)**

au nom de

**G. Marchand Architectes Sàrl**  
**au lieu-dit «Route des Gottes 22a», Art. RF 1328, 1633 Marsens**

**Démolition d'un garage et construction d'une villa individuelle avec demande de dérogation à la distance à la route communale.**

Les plans peuvent être consultés au secrétariat communal de Marsens durant le temps de l'enquête.

Toute opposition ou observation dûment motivée doit être adressée par écrit au Conseil communal de Marsens jusqu'au **20 avril 2024**.

Le Conseil communal

Marsens, le 23 mars 2024